

Informations de base

2024/2781(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Règles relatives à l'accès au système d'alerte rapide Safety Gate, à son fonctionnement, aux informations à y introduire, aux exigences de notifications et aux critères d'évaluation du niveau de risque

Subject

2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité
4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit
6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux

Parlement
européen

Commission au fond

Rapporteur(e)

**Date de
nomination**

IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs